

Date : **9 mars 1999**
Responsable : Claude Maeder
Service : Fonds de placement
No direct : 031 / 324 86 36
Référence : ZRN 963

A l'attention

- de toutes les banques et de tous les négociants en valeurs mobilières
 - de tous les organes de révision bancaire et boursière
 - de toutes les directions de fonds
 - de la Banque nationale suisse
 - du Département fédéral des finances
 - de l'Association suisse des banquiers
 - de la Chambre fiduciaire
-

Communication CFB N° 2 (1998) du 2 février 1998

Mesdames et Messieurs,

Veuillez trouver ci-joint la Communication CFB N° 2 du **2 février 1998** concernant

1. LBVM dispositions transitoires - Octroi de l'autorisation (allemand et français)

M. Dr Alessandro Bizzozero (tél. 031/322 69 08) reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétariat de la
COMMISSION FEDERALE DES BANQUES

sign.

Daniel Zuberbühler
Directeur

sign.

Max Nydegger
Chef des services centraux

Annexe

1. LBVM dispositions transitoires – Octroi de l'autorisation (a & f)